



Bulletin d'inscription adultes et enfants

Informations complémentaires pour les – de 18 ans

USC Plongée saison 2025-2026

 usccrepyplongee@gmail.com

 <https://usccrepyplongee.com>



Adresse : Centre aquatique du Valois - Rue des Érables - 60800 CREPY EN VALOIS

Nom		N° de licence FFESSM	
Prénom		Niveau de plongée /Apnée	
Adresse		Personne à prévenir en cas d'urgence (Nom Prénom) :	Représentant légal pour les mineurs
Code Postal			
VILLE			
 Portable			
 E-mail		Lien de parenté :	
Date de naissance		 Portable :	
CP et ville de naissance		 E-mail	

J'autorise durant la saison en cours, l'Association USC Plongée à pouvoir diffuser et publier des photos me représentant (et **de mon enfant pour les adhérent mineurs**) dans le cadre des activités du Club :

☐ OUI

☐ NON

☐ Je ne souscris pas à l'assurance individuelle LAFONT (si souscription, voir cotisation page 2)

☐ Je joins la copie de son Certificat d'Absence de non-Contre-Indication à l'activité et au passage de niveau souhaité, daté de moins d'1 an pour plonger et accéder aux bassins.

CACI émis le : __/__/__

☐ Je joins l'autorisation parentale + **brevet 50 m natation** pour la pratique de l'activité et les événements organisés au cours de la saison.

En cas d'accident survenu au cours d'un entraînement ou d'une sortie, j'autorise la direction de l'USC Plongée ou son représentant à mettre en œuvre l'hospitalisation et/ou les interventions chirurgicales et traitements urgents qui pourraient être reconnus nécessaires par l'autorité médicale.

J'ai bien pris connaissance du Règlement Intérieur et des Statuts de l'USC Plongée disponibles sur le site internet et m'engage à les respecter et les faire respecter à mon enfant.

J'ai bien pris connaissance des informations complémentaires mentionnées sur la deuxième page.

Date et Signature du représentant légal précédées de la mention « lu et approuvé » :

__/__/__

Informations complémentaires

Accès aux bassins

L'accès aux bassins et aux entraînements sont conditionnés par la remise du dossier d'inscription et l'agrément de l'inscription par le Comité Directeur

Horaires

	Mardi	Jeudi
Enfants (10 à 14 ans)	19h30 à 20h30	
Adultes et enfants > 14 ans	20h00 à 22h00 (nage)	20h30 à 22h00

Données personnelles

Les données personnelles recueillies dans ce dossier sont transmises aux membres du Comité Directeur et des personnes en charge de l'organisation des sorties et activités organisées par l'association USC Plongée.

1	Licence FFESSM		Cases à cocher suivant choix	Montant	A reporter
	Licence Adulte			48,50	€
	Licence Enfant (12 à 15 ans) Jeudi	Licence 30,50 € (Participation COREG -50%)		15,25	
	Licence Enfant (moins de 12 ans) Mardi	Licence 14€ 7€ (Participation COREG -50%)		7,00	
2	Adhésion club			Montant	A reporter
	Adhésion Club			50,00	€
	Adhésion Club + Accès piscine (Nage)			91,00	
	Adhésion Moniteur			5,00	

Une licence + la cotisation club permettent d'accéder aux formations et activités du club

3	Forfait formation et activité(s)		Montant	A reporter
	Formation Technique	Plongeur de Bronze / argent / Or ou N1 - Enfants de 10 à 16 ans	19,00	€
		N1- N2 (17 ans et adultes)	45,50	
	PSP		45,50	
	APNEE		45,50	
	NAGE		Inclus	
	Carnet de plongée		20,00	€
	Formation N2 (chèque à part - sera encaissé en fin de formation)		250,00	
	Cartes de niveau (chèque à donner en début de saison – encaissement à l'obtention du niveau)		20,00	

4	Réduction (Prix dégressif pour les familles)		Montant
	2 ème licencié famille		-10,00
	3 ème licencié famille		-40,00
	4 ème licencié famille		-50,00
	Pass' port >> N° Code Obligatoire lors de l'inscription		
	Pass'Jeune		

Règlement : en espèces / par Chèque à l'ordre d' USC PLONGEE / Ou virement IBAN Ci-dessous :

FR76 3000 3006 7100 0372 6045 840 BIC : SOGEFRPP

TOTAL 1 + 2 +3 + 4			€
--------------------	--	--	---

5	Assurance (Pour la PSP,et les sorties en milieu naturel, Loisir 1 minimum) FAIRE UN CHEQUE SEPARÉ à l'ordre de "Assurance LAFONT"			
	Basic ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT		Top GARANTIES LOISIR + ASSURANCE VOYAGE DANS LE MONDE ENTIER	€
	Loisir 1 (minimum obligatoire pour la PSP)	☐ 24,20 €	☐ 46,35 €	
	Loisir 2	☐ 28,85 €	☐ 57,70 €	
	Loisir 3	☐ 49,45 €	☐ 95,80 €	
	Piscine	☐ 13,40 €		

Plus d'informations, fiches et notices : connectez-vous à votre Espace Client sur <https://ffessm.lafont-assurances.com>

Agrément du Comité Directeur

L'inscription est subordonnée à l'agrément du Comité Directeur de l'USC Plongée, conformément au premier alinéa de l'article 4 des statuts, reproduit ci-dessous :

« Pour être membre du Club, il faut en faire la demande écrite, être agréé par le Comité Directeur, payer une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Comité Directeur et s'engager à respecter les statuts et les règlements intérieurs du club et du Centre Aquatique du Valois. »

Refus de la demande d'adhésion par le Comité Directeur

Conformément à l'article 4 de nos Statuts, le Comité Directeur s'est réuni le __/__/__ et a examiné votre demande d'adhésion à notre association.

Nous avons le regret de vous informer que votre adhésion n'a pas été acceptée, mais nous pouvons vous délivrer une licence passager si vous le souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Fait à Crépy en Valois, Le __/__/__